

Bilan fin de mandat – Cyril Pasteau

Conseiller municipal de Montrouge 2020-2026

Table des matières

Edito.....	2
Introduction.....	3
L'élection de 2020 : la gauche divisée, le maire a eu chaud.....	3
La situation de Montrouge en 2020 : gentrification en cours.....	3
J'ai souhaité être « <i>un conseiller qui conseille</i> ».....	4
Droits et vie civique : la démocratie locale cahote.....	5
Quel échelon territorial pour l'action ?.....	5
Le security-washing de la vidéosurveillance.....	6
Illectronisme et bureaucratie numérique.....	6
Inscrire la commune dans le monde : l'impossible jumelage.....	7
Les difficiles élections sénatoriales.....	7
Urbanisme et qualité de vie : une ville où on ne peut plus acheter pour sa famille.....	7
Avoir des enfants à Montrouge : pas de chambre, pas de crèche.....	8
Traverser le Covid et s'en remettre, l'épreuve d'une génération.....	8
Petite enfance, école maternelle et école élémentaire.....	8
Ecoles – bâtiments, restauration scolaire.....	9
Accueillir à Montrouge : l'Ukraine.....	9
Positionnements.....	10
Requalification du quartier Ginoux – Péri – Gautier.....	10
Opération « Halles de Montrouge » (quartier des ex-Editions législatives).....	10
Quartier de la fac dentaire – exigence d'associer et protéger les habitants.....	10
Mobilier urbain : publicité à gogo.....	10
Développement d'une logistique urbaine pour l'e-commerce.....	10
Exceptions au repos dominical.....	11
Atténuation du dérèglement climatique : réseau de chaleur géothermique, récit d'un gâchis.....	11
Je pousse le conseil à adopter l'écologie comme principe.....	13
Le combat des mobilités : le cas de la RD920, l'accessibilité.....	14
Sortir de la ville-voiture : proposition d'une zone à trafic limité pour compléter la ZFE.....	15
Activités hors du conseil.....	15
Conclusion : engagez-vous, rengagez-vous qu'ils disaient.....	15
Annexes – citations.....	16

Edito



Bonjour.

Ce texte est un bilan de fin de mandat de conseiller municipal. Il s'adresse aux personnes :

- qui se considèrent parties prenantes de la vie de la commune de Montrouge, qu'elles y passent, travaillent ou habitent, et à qui je peux ainsi rendre des comptes ;
- qu'un partage d'expérience d'un premier mandat de conseiller municipal de la minorité – exercice de frustration mais, arguons, exercice utile – peut intéresser.

Ce compte-rendu d'activité est partiel et partial.

Partiel : par souci de lisibilité, j'ai priorisé les informations sur lesquelles partager des informations. J'ai mis en annexe des citations tronquées de mes interventions en conseil municipal (vous pouvez retrouver l'essentiel des propos tenus sur le [site de la ville](#), grâce aux télétypistes) et mentionné une sélection des courriers que j'ai adressé en privé aux responsables municipaux. Ce n'est pas un bilan exhaustif. Je me tiens à disposition ([@cyrilpasteau.bsky.social](#) ou [achernar.fr](#)) pour répondre à d'éventuelles questions.

Partial : je ne prétends pas ici présenter un bilan de groupe, pour plusieurs raisons. D'une part, le collectif de quatre partis et associations qui a mis en place la liste Montrouge écologique et solidaire en 2020, et qui

avait ultérieurement constitué une association éponyme, a cessé de fonctionner en tant que tel. D'autre part, deux conseillers du groupe, Aurélien Saintoul puis Gala Veloso, ont démissionné ; Annabelle Huet et Vincent Israël, suivants dans l'ordre de la liste, les ont remplacés. Je salue mes deux anciens collègues pour le travail qu'ils ont consacré à la commune, et je continue de travailler avec Annabelle et Vincent au conseil municipal pour pousser les idées pour lesquelles les électeurs et électrices nous ont fait confiance en 2020.

Il s'agit donc d'un bilan individuel plutôt que collectif. La liste municipale sur laquelle je figurais, Montrouge Ecologique et Solidaire, a obtenu 15% des voix lors des élections municipales de 2020, ce qui a permis d'obtenir 6% des sièges au conseil (3 sur 45). Trois personnes dans la vie active, avec des emplois et une vie familiale, c'est vraiment peu pour travailler ensemble l'ordre du jour de chaque réunion et, d'une manière générale, créer une dynamique de groupe permettant un travail à la mesure du terrain politique à couvrir.

Par ailleurs, vous pouvez trouver des fils de discussion proposant des comptes-rendus spécifiques pour une bonne partie des réunions du conseil auxquelles j'ai assisté (et je n'en ai pas loupé) sur [X](#) et sur [Bluesky](#) (à partir du conseil de décembre 2024).

Introduction

L'élection de 2020 : la gauche divisée, le maire a eu chaud

Le conseil municipal de Montrouge compte 45 membres parce que la population de Montrouge a brièvement dépassé 50.000 habitants avant 2020. Depuis, la population a diminué jusqu'à atteindre la catégorie inférieure et, lors des élections municipales de 2026, les listes devront compter au moins 43 noms seulement.

En 2019 et 2020 ont lieu de nombreux échanges visant à établir une liste commune entre les forces se réclamant globalement de l'opposition à l'action municipale du maire Etienne Lengereau. Ces échanges échouent. En 2020, voici les cinq listes les plus à « gauche » lors du scrutin et leurs résultats au premier tour en mars :

- La liste conduite par l'actuelle ministre de la Ville, Juliette Méadel (sans étiquette). 26% des voix (possible de se maintenir au second tour).
- La liste PS / PC menée par Joaquim Timoteo. 13% (possible de se maintenir au second tour).
- La liste Montrouge écologique et solidaire (EELV, LFI, Générations.s, association Nouvel'R Montrouge) menée par Aurélien Saintoul. 12% (possible de se maintenir au second tour).
- La liste menée par Marie-Catherine Arrighi et coalisant deux collectifs citoyens, symptomatique des manquements de la majorité d'alors (dont l'actuelle est dans la continuité politique). Le premier, le Capaj, milite pour la biodiversité et proteste alors contre l'arrachage d'alignements de platanes sur la partie nord de l'avenue Jean Jaurès. Le second, le Comecs, plus hétéroclite, proteste contre les choix de la municipalité en matière de stationnement et de mobilités. 5% (possible de fusionner avec une autre liste mais pas de se maintenir indépendamment).
- La liste d'extrême-gauche de ce qui est maintenant le Parti des travailleurs. 1%.

A l'issue d'une campagne d'entre-deux-tours étrange et longue en raison du confinement Covid, deux listes se réclamant de la gauche se présentent en juin :

- La liste de Juliette Méadel, agrégeant partiellement les listes de Joaquim Timoteo et Marie-Catherine Arrighi, obtient 39% des voix.
- La liste Montrouge écologique et solidaire obtient 15% des voix.

La liste du maire sortant remporte l'élection avec 45% des suffrages exprimés. La structuration de groupes de conseillers lors du conseil municipal d'installation reflète ces résultats : le groupe du maire compte 33 membres, celui de Juliette Méadel en compte 9 et celui de Montrouge écologique et solidaire en compte 3. Quelques semaines plus tard, Joaquim Timoteo et deux autres conseillers se désolidarisent du groupe de Juliette Méadel et forment leur propre groupe. En 2023, la moitié du groupe de Juliette Méadel s'en désolidarise également (et en est simultanément exclue) et forme les Indépendants avec Antoine Bouchez comme porte-parole. Depuis, l'opposition compte quatre groupes de trois personnes chacun.

La situation de Montrouge en 2020 : gentrification en cours

En 2020, Montrouge est une ville avec une voirie de droite, hostile aux mobilités douces (vélos, marche à pied), avare en espaces verts et brûlante lors des canicules. Les habitants non-proprétaires y sont victimes des hausses de prix de l'immobilier. Les parents ont du mal à trouver des solutions de garde pour leurs jeunes enfants et une chambre de plus pour les loger. Très dense, la ville se dépeuple lentement mais s'airbnbise (les logements libérés deviennent des résidences secondaires). Sur un plan plus positif, c'est une ville riche avec beaucoup de ressources financières et humaines.



La mairie de Montrouge. Envie de préserver votre qualité de vie ? C'est là que ça se décide en partie.

J'ai souhaité être « un conseiller qui conseille »

Dès l'été 2020, je demande à me former. Les conseillers municipaux ont droit à des formations pour leur permettre d'acquérir des compétences utiles à leur mandat. Je me souviens des réflexions de Raymond Avrillieux, connu pour son combat contre la corruption du système Carignon à Grenoble, lors d'une formation du Cédis (organisme de formation favori des écologistes) en août : outre l'importance du Code général des collectivités territoriales (CGCT, que je m'offre pour mon petit Noël), l'idée que les conseillers de l'opposition sont en fait des conseillers de la minorité. Le rôle d'un conseiller est de conseiller le maire, pas de lui tirer dans les pattes par principe. Cela ne doit pas occulter les divergences et empêcher les conflits mais, *in fine*, les conseillers servent tous la ville.

Dans cet esprit, je me suis efforcé de rester constructif dans mes propos et courtois sur la forme. J'espère y être globalement parvenu en dépit d'attitudes parfois inutilement vexatoires de la part du maire. Il n'a pas réagi lorsque je lui ai signalé un compte Twitter usurpant son identité en 2021. Il a fait traîner sans raison valable la délivrance de documents réclamés au titre du droit à l'information des conseillers municipaux. Il a souvent modéré en séance mon temps de parole de manière particulièrement restrictive, me coupant plus facilement la parole qu'à d'autres conseillers de l'opposition (pourtant plus prolixes). Ce ne sont que des exemples, qui ne surdéfinissent pas ma relation au maire ni l'entière attitude. Il a des qualités politiques relatives, dans un territoire, les Hauts-de-Seine, dont la corruption des édiles a souvent rendu honteux les habitants, et il consacre certainement beaucoup de temps et d'effort à sa fonction (notamment de représentation).

Afin d'établir un échange avec la majorité sur des bases communes, j'ai souvent repris à mon compte des arguments de la droite afin d'en démontrer la fragilité, le court-termisme et le manque de pragmatisme, mais sans faire de procès d'intention à des collègues impliqués avec sincérité dans leur mandat.

D'autres conseillers municipaux ont pu être plus proches des habitants, plus qualifiés sur des sujets comme celui, crucial, des finances, plus présents lors des cérémonies mémorielles, etc. Pour tenir durant tout le mandat, soirs et week-ends, j'ai choisi de me préserver, économiser mon énergie mentale et physique et j'ai apprécié d'autant plus la complémentarité des profils au sein du groupe, au sein de l'opposition et au sein du tissu militant qui m'a apporté soutien et conseils, merci.

Droits et vie civique : la démocratie locale cahote

Le régime municipal est, en France, majoritariste : dominé absolument par la liste ayant obtenu une majorité relative. Une personne, le maire, peut se reposer sur une majorité absolue au conseil municipal. Il tient tous les leviers et peut décider de quasiment tout sans guère de risque et sans même associer les conseillers de la majorité.ⁱ Certaines dispositions du CGCT et l'esprit des institutions viennent adoucir cet état de fait. Durant le mandat, je réclame un meilleur respect du droit à l'information des citoyens et des membres du conseil municipal.ⁱⁱ

Les conseils municipaux sont, en règle générale, ouverts au public – qui n'a pas la parole tant que le conseil est en session. A Montrouge, le CM se déroule en salle du conseil à la mairie et commence à 18h, le plus souvent un jeudi, en mars, juin, septembre, octobre et décembre. Les discussions sur le budget ont lieu en octobre (rapport d'orientations budgétaires) et en décembre (budget primitif).

Quel échelon territorial pour l'action ?

Les communes bénéficient de la clause de compétence générale et peuvent à ce titre délibérer de toutes sortes d'affaires locales tant qu'elles n'empiètent pas sur le domaine réservé de l'Etat ou d'autres collectivités. En effet, c'est à d'autres niveaux que se jouent beaucoup de sujets... ou qu'ils devraient se jouer. L'Etat, tout occupé qu'il est à maltraiter les étrangers pour satisfaire la xénophobie de certains dirigeants, éloigne la police nationale des habitants ? Les communes doivent combler le vide avec des polices municipales. Le département des Hauts-de-Seine faillit-il à sa mission principale, l'aide sociale, notamment en fermant des centres de protection maternelle et infantile (PMI) ? La mairie de Montrouge crée une « *maison de la parentalité* ». Etc. Cette danse des compétences fait interagir tout le mille-feuilles territorial, remis à jour pour la dernière fois il y a dix ans avec la loi NOTRe :

- Commune de Montrouge ;
- Vallée-Sud-Grand-Paris (VSGP), établissement public territorial (EPT) qui a obtenu certains financements et compétences auparavant gérés au niveau communal ;
- Département des Hauts-de-Seine ;
- Métropole du Grand Paris (MGP) ;
- Région Île-de-France.

Je fais, avec d'autres, le constat d'un déficit démocratique. Nous élisons notre maire tous les six ans sur des scrutins de listes. Ce sont les élus locaux auxquels les citoyens pensent pouvoir faire confiance pour appliquer un programme. Avec le maire, nous sommes vaguement conscients que nous élisons des conseillers municipaux. Mais nous élisons aussi directement des conseillers à la MGP, en n'ayant aucune idée de ce que ça implique dans 99% des cas, et indirectement des conseillers à VSGP où nous ne sommes guère plus avancés. En fait, certains aspects de l'action du maire dépendent de plus en plus de ce qui se passe dans les arrières-cours de la démocratie, à VSGP et à la MGP. Dans un contexte de baisse des ressources fiscales de la commune, il faut aller chercher les financements dans d'autres collectivités encore moins familières du public que les conseils municipaux.

Ainsi, régulièrement, Etienne Lengereau prend le parti de déléguer à VSGP des bouts de voirie. Entre 2020 et 2026, la ville de Montrouge a transféré une partie de sa compétence voirie à Vallée Sud Grand Paris, l'intercommunalité dont elle dépend. Certaines rues dépendent donc de VSGP et d'autres de la commune. Le maire présente cette démarche comme permettant de recourir aux financements de l'intercommunalité et explique vouloir y aller progressivement, pour tester cette façon de faire les choses. Ce bricolage est intellectuellement insatisfaisant, une partie de la voirie

étant gérée par l'intercommunalité et une autre par la commune, je découvre ainsi l'aspect quasiment organique des collectivités.ⁱⁱⁱ

Au moment de l'élection, avec une absence ou quasi-absence de projet d'intercommunalité et de débats autour de ces projets, dans un contexte de polarisation politique forte, sur ce territoire politiquement hétéroclite et où les conditions d'une alternance ne semblent pas réunies, la situation est complètement illisible. Elle l'est aussi pendant le mandat, les conseils de territoire étant, à Vallée Sud Grand Paris, entièrement verrouillés par la majorité de droite (tendance LR), qui menace de couper les fonds aux communes des conseillers qui osent prendre la parole pour jouer leur rôle. La majorité invoque une [charte de gouvernance](#) qui organise la distribution des crédits entre les communes mais ne laisse pas la place à ce débat contradictoire en conseil. (Une forme d'ouverture consiste, certes, à partager en amont les documents du conseil de territoire avec l'ensemble des conseillers municipaux des villes du territoire.) C'est une conception de gens qui font les choses entre eux, considérant que seuls comptent les choix des maires. Dans cette optique, respecter la représentation de l'opposition est jugé superflu. Ainsi, quand une conseillère territoriale de l'opposition démissionne à Montrouge, la majorité s'arroge son poste.^{iv}

Une fois qu'on a posé cette insatisfaction, on n'a pas résolu la question du mille-feuilles territorial. C'est normal qu'il y ait des assemblées où délibérer de sujets qui, de nos jours, ne se traitent plus à l'échelle des communes. Il revient notamment aux élus des EPT et de la Métropole du Grand Paris de les faire sortir de leur statut de machins.

D'une manière générale, il faut prendre de la hauteur par rapport aux contraintes liées à l'organisation des collectivités, et continuer à faire de la politique, même face à l'absurde, comme ces votes dits « *techniques* », imposés à la commune par l'Etat. Pourquoi faut-il les voter si nous n'avons pas le choix ? Dans d'autres circonstances, on peut réaliser à quel point la politique consiste à mettre le réel dans des petites cases.^v

Le security-washing de la vidéosurveillance

Inefficace, liberticide, infrastructure d'un état policier : je m'oppose systématiquement à l'usage de la vidéosurveillance^{vi}, à quelques exceptions près (surveillance de parking, par exemple, où elle aurait une certaine efficacité). La vidéosurveillance est bien identifiée du grand public, mais n'est qu'un des nombreux outils de contrôle des données d'une société de la surveillance.

Notre groupe s'est aussi prononcé contre la mise en place d'un dispositif de « *participation citoyenne* » visant à permettre à des habitants de dénoncer plus facilement à la police des agissements néfastes^{vii}. Nous n'attendons pas le retour des RG par les communes. Cependant, ce dispositif impopulaire semble à ce jour dans les limbes.

Le maire persistera à ne pas vouloir débattre de sa politique sécuritariste avec la population, allant jusqu'à investir dans la vidéosurveillance algorithmique en 2024.

Illectronisme et bureaucratie numérique

Ces dernières années, l'Etat s'éloigne de beaucoup de citoyens en fermant des guichets physiques. Dans certains cas, il force les habitants à passer par une procédure numérique pour accéder à des droits fondamentaux. Les prises de rendez-vous en ligne au service des étrangers de la préfecture constituent un goulet d'étranglement qui maintiennent dans un purgatoire administratif les personnes concernées, voire les font basculer dans l'insécurité administrative. Au-delà du fantasme d'associations qui prendraient le relais, de nombreuses personnes isolées subissent les conséquences, parfois très graves, d'un déni d'accès à leurs droits. Beaucoup de citoyens affectés par des scolarités compliquées et un manque de moyens informatiques rencontrent aussi des difficultés à

accéder aux prestations dues par divers organismes calfeutrés derrière leurs barrières numériques. Dans une société qui restreint de plus en plus l'accès concret aux droits, l'illectronisme fait des ravages et je vote pour les mesures qui contribuent à en réduire les dégâts.^{viii}

Inscrire la commune dans le monde : l'impossible jumelage

Jamais au cours de ce mandat nous ne parvenons à convaincre la majorité de mener sérieusement une action pour jumeler la ville avec une autre commune, même dans le cadre européen qu'elle souhaite poser. Montrouge demeure un îlot sans amis.^{ix}

Je suis fédéraliste pro-européen et je souscris aux valeurs universalistes et internationalistes de la charte des Nations Unies. Nous avons aussi évoqué en conseil les Jeux Olympiques, sujet où le national, voire le global, percute le local. Les Jeux Olympiques de Paris ont été de beaux jeux, avec de belles cérémonies et des performances sportives admirables, mais ils ont perpétué un modèle destructeur et obsolète. Il faut le reconnaître et ne pas le considérer comme un simple coût à payer.^x

Les difficiles élections sénatoriales

En 2023 se tiennent dans les Hauts-de-Seine les élections sénatoriales (les prochaines auront lieu en 2029 ; dans d'autres territoires, en 2026), en deux temps. Avec les autres élus du territoire, les conseillers municipaux constituent le premier collège des électeurs. Le second collège est constitué de citoyens délégués par les conseils municipaux. Dans un premier temps, lors d'un conseil municipal extraordinaire en juin, nous tenons donc un vote pour désigner ces délégués aux sénatoriales via un scrutin à listes d'électeurs. Je dialogue avec les autres parties prenantes de l'opposition, représentée ou non au conseil municipal, pour construire avec eux une liste d'union. Trois listes sont en concurrence :

- Celle de la majorité remporte 32 voix,
- La liste d'union des trois groupes de l'opposition de la gauche, des écologistes et des indépendants remporte 10 voix,
- Le groupe hors parti « L'avenir n'attend pas » remporte 3 voix.

Malheureusement, l'union de la gauche ne subsiste pas à l'échelle du département, et la candidate que je soutiens ne décroche pas le siège de sénatrice à deux voix près.

Urbanisme et qualité de vie : une ville où on ne peut plus acheter pour sa famille

C'est de mon point de vue le premier problème particulier des Montrougiens et des Franciliens en général. L'effondrement écologique est un problème collectif, l'impossibilité de se loger à des prix décents est un problème particulier.

Au début du mandat, je condamne la construction persistante de bureaux en pleine crise du logement.^{xi} A la fin du mandat, les mentalités ont évolué y compris à droite mais aucune reconversion de bureaux en logements n'est à ma connaissance actée. D'une manière générale, le projet de la majorité est davantage de faire de la promotion immobilière en « *refaisant la ville sur la ville* » avec des réaménagements de quartiers et des programmes marchands^{xii} plutôt que de s'attaquer à la dégradation de certaines habitations à loyer modéré.

Le groupe Montrouge Ecologique et Solidaire vote en faveur des garanties d'emprunts contractés par des acteurs tiers dans la perspective de la création de logements sociaux. Un contrat de mixité sociale, depuis 2024, vise à remettre en quatre ans la commune dans le droit chemin au regard de la loi sur le taux de logements sociaux.^{xiii}

Avoir des enfants à Montrouge : pas de chambre, pas de crèche



Le matin et le soir, l'entrée et la sortie des enfants qui fréquentent la crèche Bambou se déroule au milieu du bruit et de l'air pollué de la RD920. Le projet des Hauts-de-Seine sur cet axe laisse encore trop de place à la voiture individuelle.

Une dimension m'inquiète particulièrement : la difficulté à élever une famille dans cette ville où la moitié des ménages sont individuels. Je rejoins en décembre 2023 les conclusions de mon collègue Antoine Bouchez, qui note que la baisse du nombre d'habitants est liée au départ des familles (enfants et 30-45 ans).

Traverser le Covid et s'en remettre, l'épreuve d'une génération

La pandémie et les confinements ont beaucoup affecté les adultes ainsi que les enfants, parfois durablement. Les services de la commune sont actifs, mais doivent fonctionner avec des moyens contraints et en respectant un protocole sanitaire draconien. Je signale les problèmes dont je prends connaissance.^{xiv}

Petite enfance, école maternelle et école élémentaire

La commission d'attribution des places en crèches est une boîte noire de la majorité municipale. Dans l'opposition, nous ne pouvons que faire des déclarations de principe. Je prône par exemple l'anonymisation des dossiers et la création de nouvelles crèches, considérant que le focus placé sur d'autres modes de garde ne se fait pas au bénéfice des familles.^{xv}

Je prends conscience que la commune dispose, comme toute organisation et collectivité, de moyens simples de lutter contre le fléau des violences faites aux enfants, y compris l'inceste et les violences sexuelles. Pour désinvisibiliser ces violences, je prône un effort de formation et la pratique du questionnement systématique évoquée par la Ciivise.^{xvi} L'instauration d'un cadre d'apprentissage ou de travail bienveillant, structurellement défavorable à toute la gamme, très variée, des comportements violents, me paraît prioritaire.^{xvii}

Le cas de la crèche Bambou, où se déroulent durant de nombreux mois des violences, cristallise au premier trimestre 2025 une divergence de vues profonde entre une majorité municipale persuadée que le problème est individuel et une minorité qui réclame le retour à une gestion publique directe, ceci dans le contexte national du scandale des crèches privées low-cost, dont fait partie le délégataire de cette crèche sur l'avenue Aristide Briand.^{xviii}



En mars 2024, nous avons manifesté avec les parents et les enseignants pour s'opposer aux réductions de personnel enseignant et aux fermetures de classes, un sujet récurrent.

Ecoles – bâtiments, restauration scolaire

En ligne avec le programme proposé en 2020 et le besoin de politiques écologistes d'atténuation et d'adaptation, je prône le 2^e repas végétarien par semaine^{xx}, une alimentation bio et locale, une rénovation énergétique accélérée des bâtiments^{xx}.

Accueillir à Montrouge : l'Ukraine

L'orientation géopolitique du monde durant les prochaines décennies sera bien différente selon que les Ukrainiens parviennent ou non à repousser l'invasion russe. On voit bien que la lutte contre le dérèglement climatique et la destruction de notre cadre de vie en général est quasi-impossible dans un monde dominé par le conflit avec des pétro-états autoritaires qui scient activement la branche sur laquelle l'humanité est assise.

Par ailleurs, la France n'est plus depuis longtemps fidèle au meilleur de sa tradition de terre d'asile et d'immigration. Néanmoins, l'Etat accueille après février 2022 de nombreuses femmes avec et sans enfants qui fuient la guerre, et certains sont logés à Montrouge (à l'hôtel Ibis). Je participe à l'effort de solidarité local impulsé autour des cours de langues prodigués au Schmilblick, le café culturel et solidaire de la rue Ginoux, et je plaide à plusieurs reprises en CM pour apporter aide et soutien aux Ukrainiens ici et dans leur pays. La municipalité choisit dans un premier temps d'encadrer la charité privée, sans parvenir à gérer la logistique de bout en bout, puis se cantonne à une posture essentiellement symbolique (pavoisant l'Hôtel de Ville et la place Cresp en bleu et jaune).^{xxi}

En 2022 et 2023, je m'implique dans le réseau montrougien de solidarité avec l'Ukraine tandis que quelques dizaines de personnes sont hébergées sur le territoire de la commune : en référant des réfugiées au Comité de coordination d'aide à l'Ukraine ainsi qu'au CCAS, en sollicitant en vain le soutien du CCAS à un projet d'assistance à la ville d'Izyum, en proposant à l'adjointe en charge des solidarités le contact d'une personne disposant de liens avec l'administration de Chernihiv afin d'étudier une aide directe (pas de réponse), etc.

Positionnements

Requalification du quartier Ginoux – Péri – Gautier

CONTRE – Ce projet de réaménagement du quartier limitrophe du 14^e arrondissement et de la porte d'Orléans est bien trop peu ambitieux en termes de désartificialisation des sols. Je vote contre avec le groupe Montrouge Ecologique et Solidaire.^{xxii}



A la « décharge » du projet municipal, vu la pollution infligée par une minorité aux pots à arbres du quartier Ginoux Péri Gautier, je n'ose imaginer ce qu'une désimpermeabilisation entraînerait. Nous avons besoin d'une éducation citoyenne.

Opération « Halles de Montrouge » (quartier des ex-Editions législatives)

CONTRE – Ce projet densifie un quartier populaire qui n'en a pas besoin. Il faut plutôt réhabiliter l'existant, désimpermeabiliser un maximum le sol, décourager la croissance des résidences secondaires dans la ville et ne pas céder aux sirènes des investisseurs immobiliers.

Quartier de la fac dentaire – exigence d'associer et protéger les habitants

ABSTENTION ou CONTRE selon les votes – Dans le Nord-Ouest de la ville, ce quartier très résidentiel, riche en HLM mais pauvre en commerces (pas une boulangerie à l'horizon, quand elles abondent en centre-ville), avec sa frontière nord morte (périphérique + cimetière), sa frontière ouest polluée (la bruyante avenue Pierre Brossolette / RD 906 avec son trafic routier intense), est connu pour avoir vu grandir Coluche et pour abriter des élèves de l'Ecole normale supérieure. Le « *jardin toscan* » est son seul espace de respiration. Le projet du maire est ici celui de la « *densité heureuse* », couplé à l'installation d'une usine géothermique. Je partage en conseil mes inquiétudes sur le sort qui sera fait aux habitants actuels et demande à ce que les associations soient représentées au comité de pilotage de l'opération.^{xxiii}

Mobilier urbain : publicité à gogo

CONTRE – Je m'oppose à la publicité dans l'espace public et avec d'autant plus de vigueur qu'on parle d'écrans numériques qui, en dépit de leurs avantages fonctionnels, occasionnent une pollution lumineuse et matérielle, gâchent le paysage et obstruent le passage.^{xxiv}

Développement d'une logistique urbaine pour l'e-commerce

CONTRE – Sur ce sujet, des différences d'appréciation apparaissent vite en conseil. Là où le maire défend l'e-commerce et les opérations de logistique urbaine qui doivent en permettre le développement, j'en souligne les inconvénients : développement d'un consumérisme qu'on sait

destructeur, diminution de la part des commerçants montrougiens dans la chaîne de valeur et, en contrepoint, enrichissement d'acteurs étrangers libres des normes que nous choisissons d'imposer au commerce.^{xxv}

Exceptions au repos dominical

CONTRE – Je ne suis pas le dernier à faire des courses le dimanche. Cela ne m'empêche pas de souhaiter le retour du repos dominical, qui m'apparaît propice à une vie familiale de qualité.^{xxvi}

Et aussi : de la propagande à la réalité, le rooftop de la Canopée

Alors que le Backstage, salle de concert tout à fait honorable, existe sur l'avenue Aristide Briand, et qu'une gamme de bars et de cafés existe déjà à proximité de la place Emile Cresp, il « *manquait* » à Montrouge un rooftop pour devenir le repaire de la jeunesse parisienne dorée. Sans être opposé à l'exploitation de cet espace par la Sogeb, je reproche avec mon groupe les tarifs exclusifs et le bruit infligé au voisinage par ce nightclub, en décalage avec le concept vendu, culturel et familial.^{xxvii}

PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal de VSGP) et SCoT (schéma de cohérence territoriale de la MGP)

Nous délibérons régulièrement sur des documents qui structurent la façon dont on peut aménager l'espace public. Toutes les collectivités dont nous dépendons étant tenues par la droite, celle-ci conclut les travaux de synthèse par des arbitrages qui reflètent ses orientations générales et notamment son manque de conviction écologiste. Je relaie les positions de la Catte dans le débat autour du Plan Climat Air Energie du Territoire.^{xxviii}

Charte promoteur

Je promeus l'écriture et la promulgation d'une charte permettant d'encadrer et d'orienter les promoteurs immobiliers, comme il en existe à Bagneux par exemple, où les programmes de construction intègrent le besoin de permettre aux personnes qui ont un lien avec la ville de pouvoir s'y loger prioritairement, à des prix maîtrisés.^{xxix}

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Montrouge peut se féliciter de l'implication d'Antoine Bouchez dans son rôle d'administrateur du CCAS. Celui-ci nous tient informé de ce qui s'y passe et défend son rôle social. La majorité choisit de reprendre au CCAS les financements associés à la compétence « *bien vieillir* » pour traiter en interne celle-ci. Les personnes âgées ont un taux de pauvreté inférieur à l'ensemble de la population, et ils votent davantage que l'ensemble de la population, ce qui explique peut-être pourquoi il y a un (sympathique) banquet des seniors mais pas un banquet des pauvres.^{xxx}

Atténuation du dérèglement climatique : réseau de chaleur géothermique, récit d'un gâchis

POUR – J'exprime constamment la position qu'il faut construire un réseau de chaleur géothermique à Montrouge, et vote pour l'avancement de ce projet, le 20 octobre 2021 pour le projet initial ([CR](#) p.12) et le 27 mars 2025 pour le second projet. Cependant, les attermolements du maire coûtent plusieurs dizaines de milliers de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre qui auraient pu être évitées.^{xxxi}

POUR – J'approuve la rénovation, notamment thermique, du groupe scolaire Rabelais.



La destruction de ce bâtiment entraînera un agrandissement du square Schuman - un des rares aspects intéressants du projet, si on oublie son coût : bâtiment vendu puis racheté au Crédit Agricole (qui a fait une belle marge). Sur ce mur, un « Hublot » éphémère très réussi a permis de découvrir les œuvres de nombreux artistes, ici Kid Kreol & Boogie.

CONTRE – Le parc Schuman, à côté de l'église Saint-Jacques, était un lieu de repos pour de nombreuses personnes, comme des sans-abris, ou des personnes employées à proximité et qui déjeunaient d'un sandwich sur un banc. Fleuri, agréable, il était aussi un havre pour les familles, les parents pouvant y amener, dans une impasse sécurisante, de jeunes enfants jouer avec son « *bateau pirate* ». La mairie a jugé qu'il était trop fermé sur la ville et a souhaité lui donner un autre usage, plus mercantile. Son opération consiste en un agrandissement (effectué en rachetant, à perte, un bâtiment vendu au Crédit Agricole quelques années plus tôt) et un aplanissement du parc, avec un réaménagement (arrachages et plantations) des buissons, fleurs, etc., mais pas des arbres, épargnés (le maire a refusé la proposition d'un inventaire de biodiversité par un écologue). Ce nouveau panorama est mis au service d'un nouveau restaurant bistrannique ouvert sur le parc, dans un quartier déjà bien pourvu en restaurants. Nous exprimons nos craintes sur la biodiversité, nos inquiétudes sur le coût total de l'opération et notre insatisfaction face au refus du maire d'écouter les propositions.^{xxxii}



Des racines d'arbres coupées, à un mètre du tronc, lors des travaux sur la RD920.

Je pousse le conseil à adopter l'écologie comme principe

Nous disposons de cadres intellectuels pour appréhender les effondrements écologiques – climat et biodiversité sont les plus connus – auxquels notre civilisation se confronte de plus en plus. C'est un enjeu local : tout exécutif, de nos jours, a la responsabilité de réfléchir à ses actions afin qu'elles ne portent pas atteinte aux [limites planétaires ou frontières planétaires](#). L'adaptation et l'atténuation au dérèglement climatique est un des angles principaux avec lesquels je considère les projets d'aménagement choisis par la majorité de droite.^{xxxiii} Je pousse à l'appropriation collective des enjeux environnementaux, y compris face à des épisodes caniculaires de plus en plus fréquents et dont la dangerosité augmente.^{xxxiv} Je réclame l'intégration et la surpondération de critères écologiques dans les projets et achats de la ville.^{xxxv} Les trois marchés de Montrouge – Victor Hugo, Jules Ferry et de la Marne – attirent des chalands même des autres villes, moins bien dotées. Je réclame en vain une prise en compte plus volontariste des questions écologiques en commission des marchés.^{xxxvi} En ce qui concerne la végétalisation, je recommande d'aller au-delà du verdissement de la communication.^{xxxvii} Je relaie les préoccupations environnementales des citoyens et des collectifs de la ville.^{xxxviii}

Faire évoluer la comptabilité

Je milite au sein du conseil pour une prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse, pour une comptabilité intégrant l'impératif de préserver l'environnement (comme CARE, la Comptabilité adaptée au renouvellement de l'environnement), pour un rapport de développement durable qui ne soit pas une liste d'actions à la Prévert mais permette un suivi et un pilotage pluriannuel, pour un budget vert exigeant.^{xxxix}

Le combat des mobilités : le cas de la RD920, l'accessibilité



Cérémonie des associations vélo place de la Vache Noire en hommage à Paul, cycliste tué par un automobiliste à Paris, en octobre 2024.

Je plaide, comme tous les Ecologistes, pour une transition des mobilités qui donne, dans un hypercentre comme Montrouge, la part belle à la marche à pied, au vélo et aux transports en commun.^{xi} Cela doit se faire en prenant soin à la situation des personnes en situation de handicap.^{xli}

La RD920 est un axe de souffrance pour les habitants.^{xlii} Entre 2022 et 2024, le plan des départements des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne visant à rénover le tronçon Nord de la RD920, qui inclut l'axe entre Montrouge et son Quartier Est ainsi qu'entre Montrouge et Arcueil, illustre une incapacité de certains décideurs à prioriser l'écologie à la mesure des enjeux de l'époque. En février 2023, en réunion publique à Bagneux, je réclame de retirer du projet l'arrachage prévu de centaines d'arbres

(position sur laquelle je reviens dans un [article](#), et les Ecologistes de Montrouge ont [répondu à l'enquête publique](#)). Ce projet, partiellement annulé suite au retrait du Val-de-Marne – les Hauts-de-Seine le mettent en œuvre sur le territoire altoséquanais de Montrouge –, illustre la difficulté à promouvoir une transition des mobilités à la mesure des enjeux dans un territoire où commune, intercommunalité et département sont dirigés par des exécutifs de droite.

[Sortir de la ville-voiture : proposition d'une zone à trafic limité pour compléter la ZFE](#)
Mes interventions s'inscrivent dans le cadre du programme « [Dire au revoir à la ville-voiture](#) » que j'ai écrit en 2019. Pour la santé environnementale et contre le réchauffement climatique, je milite pour la diminution de la quantité de trajets en voiture. Je souhaite que la zone à faibles émissions soit paramétrée et accompagnée d'autres outils afin de rendre acceptable au plus grand nombre la transition des mobilités. Le contexte d'une ville dense de 2km² avec trois stations de métro est propice à l'instauration d'une zone à trafic limité, que rejette la majorité.^{xliii}

Activités hors du conseil

Ecriture des tribunes

Les tribunes figurent sur le site de la Ville, dans chaque numéro de Montrouge Mag, ainsi que sur le [site des Ecologistes de Montrouge](#) et sur mon [site personnel](#). Leur écriture requiert un travail de coordination, de synthèse et de concision – nous ne disposons que de mille signes.

Aides directes

En 2023 et 2024, j'intercède au nom d'habitantes de la commune auprès du préfet afin qu'elles puissent obtenir un rendez-vous ou des nouvelles de leur dossier au service des étrangers de la sous-préfecture d'Antony et de la préfecture de Nanterre. Une autre fois, je participe à permettre à une famille d'accéder à un hébergement temporaire. Ce type d'actions est particulièrement satisfaisant parce qu'il permet d'apporter une aide concrète et précieuse à quelqu'un.

Tenue des bureaux de vote

En 2021, 2022 et 2024, pour les élections départementales, régionales, législatives, présidentielles et européennes, je contribue le dimanche à tenir des bureaux de vote dans plusieurs endroits de la ville. C'est une fonction obligatoire pour les conseillers municipaux. En 2023, je vote aux élections sénatoriales. Les électeurs qualifiés (« *grands électeurs* ») y sont obligés sous peine d'amende.

Conclusion : engagez-vous, rengagez-vous qu'ils disaient

Ayant déménagé à Arcueil, à côté de Montrouge, je ne me représenterai pas pour siéger à nouveau dans ce conseil sur le mandat 2026-2032.

Un cousin m'a récemment demandé ce qu'impliquait un mandat de conseiller municipal. J'espère que ce texte donnera des billes aux lecteurs et lectrices qui se poseraient la question de leur engagement au sein d'une liste municipale, et les aidera à décider. Je veux croire à l'utilité de l'engagement au service de la cité sur le long terme, même si la réalité est souvent frustrante. Je vous invite à vous engager dans un esprit constructif en pariant sur l'intelligence collective. Je ne suis pas persuadé qu'il s'agisse de la façon la plus efficace d'arriver à ses fins politiques dans le contexte politique actuel, mais faire autrement constituerait pour moi une contradiction insoluble. Une victoire obtenue par la coopération et la solidarité, plutôt que par la domination et la compétition, prélude à une gouvernance au service de toutes et tous.

Amitiés humanistes à tous les Montrougiens et Montrougiennes.



Mais qu'y a-t-il dans cette direction, Enkidu ? - Oh Gilgamesh prends garde à toi, c'est une forêt de citations prononcées tard le soir, sans aucune photo ! (dialogue imaginaire, sur une fresque disparue de Poes et Jo Ber)

Annexes – citations

ⁱ Juillet 2020 – Lors du conseil municipal d'installation, le maire se fait confier de nombreuses délégations ([p.14 du CR](#)). En vertu de tous ses pouvoirs, le maire prend de nombreuses décisions qui sont discutées en conseil avant les délibérations mises à l'ordre du jour.

ⁱⁱ En septembre 2020, je rappelle au maire pour la première fois que, pour que le droit à l'information soit effectif, les conseillers doivent recevoir les documents préparatoires du conseil municipal au moins cinq jours francs avant la réunion du conseil. Avec plusieurs autres conseillers, nous réitérons au maire au cours des cinq années qui suivent la demande de ne plus nous communiquer les documents juste la veille de « *l'assemblée plénière des trois commissions* » (AP3C), séance de passage en revue de l'ordre du jour se tenant une semaine avant la réunion du conseil municipal.

Téléchargez le document « [compte-rendu in extenso du CM du 25 mars 2021 bis](#) » sur le site de la Ville et vous pourrez constater ce que nous avons souvent vécu, y compris pour des documents budgétaires très longs : la mairie a pu juger que c'était une bonne pratique de diffuser des scans de documents imprimés, au lieu de diffuser les documents en PDF voire dans leur format original. Cette technique empêche d'utiliser des outils de recherche ou de sélectionner du texte à copier-coller.

En décembre 2022, je réclame au maire communication du détail du budget vert et il agrée, mais rien ne vient. Suite à une relance infructueuse, début 2023, je sollicite la Commission d'accès aux documents administratifs (Cada) qui émet en février un avis favorable que je transmets au maire, qui ne répond pas. Ce n'est que fin mars, après une ultime relance, que la municipalité respecte le droit et transmet le document.

Je prône en janvier 2025 l'arrêt par la ville de l'utilisation de son compte sur le réseau social X, détenu par Elon Musk et biaisé en faveur des contenus fascistes. Je n'obtiens pas de réponse à mes questions. En mars 2025, un vœu en ce sens des deux groupes « NFP » est repoussé par la majorité. A ce jour, la municipalité favorise l'usage de X à toute autre plateforme de microblogging.

ⁱⁱⁱ 20 octobre 2022, nous délibérons au sujet des transferts réguliers de compétence voirie à VSGP sur certaines rues de la ville – *« Exactement, il faut un bilan de ces opérations de transfert pour pouvoir évaluer l'opportunité d'autres transferts. Ce découpage de la commune heurte le bon sens. Nous voudrions que toute la voirie soit gérée par la commune ou bien par l'intercommunalité, mais là, on crée une voirie hybride, parce que nous n'avons pas les moyens de nos ambitions. Imaginons qu'en 2026 ou 2027, la moitié de la voirie soit chez Montrouge et l'autre à l'intercommunalité, et que la parfaite entente entre la municipalité et l'intercommunalité ait disparu ? Que se passe-t-il ? J'ai assisté à l'ouverture du chantier sur rue de la Vanne, où le président de l'intercommunalité, M. Jean Didier BERGER, s'est exprimé, il a dénigré les élus qui font « moins avec moins ». Comme vous, il a pointé la baisse des ressources fiscales des collectivités et a applaudi les élus qui savent travailler ensemble, qui mutualisent, qui font « mieux avec moins ». Je trouve cela intéressant, mais cela me paraît aussi très insatisfaisant. On nous dit d'accueillir ce transfert à bras ouverts car il nous permet d'économiser de l'argent. Cela va devenir de plus en plus impossible de faire quoi que ce soit contre l'avis de la collectivité, et cela pose un problème démocratique, au-delà de la question purement économique de l'intérêt de ce transfert. D'autant plus que quand il s'agit de mutualiser et de travailler ensemble, vous aviez eu la bonne idée, je l'avais saluée, d'inviter VSGP dans le projet géothermique. Ils se sont retirés du projet avec vous, c'est un contre-exemple. »*

^{iv} 22 juin 2023 – *« Le territoire est devenu important, à la fois en termes de moyens et de compétences. Nous avons débattu du PCAET, du PLU-I, c'est un territoire où on peut faire de l'écologie. À ce titre, il est important d'y avoir une opposition constructive. C'est à ce titre que je dépose ma candidature. »* Il s'agit de remplacer une conseillère de l'opposition démissionnaire. Le maire choisit de reprendre à l'opposition ce siège et de soutenir la candidature d'une personne de la majorité, affaiblissant d'une part l'esprit de pluralisme au conseil municipal et d'autre part la qualité de la conversation démocratique dans une assemblée intercommunale sclérosée, où les maires n'osent pas exprimer de dissension face au président et où seuls des membres issus des oppositions municipales osent questionner les choix retenus par celui-ci.

^v 20 octobre 2022 – *« Ce n'est pas vraiment une question, mais concernant la décision 2022-82 relative à la modification des tarifs de formules d'abonnement « découverte » et « fidélité » pour 8 spectacles, on apprend – excusez-moi, je trouve la situation assez cocasse, je vais lire le texte –, que ces tarifs sont « diminués respectivement de 64 € à 63,90 € pour trois spectacles et de 137 € à 136,00 € pour huit spectacles. Cette modification permet d'obtenir un coût unitaire du spectacle à deux chiffres après la virgule, ce qui facilite la gestion technique du logiciel de billetterie ». C'est plutôt une remarque sur le côté absurde des décisions que vous êtes amenés à prendre en raison de considérations techniques qui n'ont aucune source dans des choix politiques, qui sont des considérations autogénérées par la technique. Cela représente assez bien le monde dans lequel nous vivons, que le penseur Jacques Éllul décrivait comme le monde de la technique, une technique qui nous formate. »*

^{vi} 21 mars 2021, je fais une longue intervention pour plaider une autre voie que la vidéosurveillance, dont je pointe les nombreux défauts ([CR](#) p. 119-121) : *« Je souhaite poser quelques questions au sujet de cette convention de partenariat, qui est une petite brique ajoutée à cette société de technosurveillance dans laquelle nous allons entrer. Au-delà de la philosophie, nous sommes partisans de politique rationnelle basée sur des faits, et à ce titre, opposés à la vidéosurveillance, qui est liberticide, inefficace et coûteuse. C'est le cheval de Troie de la reconnaissance faciale, (...) outil qui peut favoriser un contrôle totalitaire de la société. Nous ne sommes pas concernés jusqu'ici, mais qui peut dire si nous sommes à l'abri d'une prise en main du pouvoir politique, par des forces*

irrespectueuses des libertés civiles et de la vie privée ? (...) L'article 4 semble penser que la demande d'autorisation de visionner les images est fictive. En effet, il précise que, si on n'arrive pas à contacter la personne à l'office qui autorise le visionnage, c'est autorisé quand même. (...) L'efficacité de la vidéosurveillance sur la délinquance n'a pas été prouvée. Ce n'est pas moi qui le dis, mais de nombreuses études, notamment étrangères, ainsi que plusieurs rapports de la Cour des comptes, dont le dernier date d'octobre dernier. (...) L'opération du centre de supervision implique que les policiers passent leur temps à visionner des images au lieu d'aider des gens dans la rue. (...) Il faudra quand même en dresser le bilan coût – bénéfice, coût de fonctionnement, et bénéfice dans l'efficacité de la réduction des troubles divers à l'ordre public. Surveiller les pauvres coûte « un pognon de dingue », excusez l'expression : 1,2M€ de frais de fonctionnement de la police municipale »

^{vii} 20 octobre 2021 – *« Comme vous le savez, nous avons récemment lancé une pétition pour permettre à chacun et chacune d'exprimer sa désapprobation face au dispositif que vous décrivez comme étant « de participation citoyenne », et que nous qualifions de milice en puissance. Nous avons aussi exprimé notre opposition au dispositif de vidéosurveillance dont vous permettez le déploiement en ville sans véritable débat. Nous pensons que ces sujets et d'autres nécessitent une réflexion globale et citoyenne. À ce titre, je vous transmets l'invitation de l'association Montrouge Ecologique et Solidaire à débattre le 20 novembre, sur le thème : quelle politique de sécurité pour Montrouge ? Ce n'est pas un piège, pas un traquenard, nous pouvons partager avec vous les modalités d'organisation. L'important pour nous est d'avoir un débat citoyen sur ce qu'est une politique de sécurité pertinente dans une ville comme la nôtre. Il s'agit d'un débat que nous souhaitons organiser, si vous ne souhaitez pas le faire. »*

^{viii} 23 septembre 2021 – *« L'illectronisme, ce n'est pas d'abord un problème d'accès à la culture et à l'éducation, mise en ligne en vidéo sur les réseaux sociaux. Non. C'est avant tout un problème d'accès à des services administratifs ou à des services privés d'importance. Par exemple, les étrangers faiblement scolarisés, qu'on a obligés à suivre un parcours numérique pour obtenir un rendez-vous au Service des étrangers en préfecture. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres. Tout cela est né d'un formalisme tatillon, lui-même engendré par le manque de confiance des politiques envers les plus nécessiteux. L'Administration, avec laquelle ils ont plus que d'autres un besoin impérieux d'interagir, leur demande d'apporter toute sorte de preuve de leur condition. C'est ainsi, et rien que cela justifie de lutter contre l'illectronisme, et opportunément, de créer un business de la lutte contre l'illectronisme qui peut s'incarner par ce genre de dispositif. Un médiateur numérique qui ira vers les populations concernées vraiment par cette politique sera fort utile, en dépit de la mécanique politique et institutionnelle vicieuse qui aboutit à ce besoin. »*

^{ix} Au cours du premier conseil municipal, je propose de jumeler Montrouge avec une ville britannique, afin de contribuer à refaire ce que le Brexit défait, une communauté de destin avec nos voisins.

Le 31 mars 2022, le groupe Demain Montrouge propose un jumelage avec la ville de Chernihiv en Ukraine. Montrouge écologique et solidaire s'abstient, et je précise : *« C'est pour exprimer ma sympathie pour les personnes nées dans cette ville, qui sont victimes de la guerre mais aussi pour vous rejoindre en partie, Monsieur le Maire et votre majorité, sur l'idée que le jumelage n'est peut-être pas le mot adéquat à poser sur ce qui pourrait être une main tendue. Cela se décide à deux. J'imagine qu'ils ont aussi un Conseil municipal. Les circonstances sont un peu contraintes pour eux. Il faut être deux pour se jumeler. Je suis partisan pour que le Conseil municipal fasse un geste, tende la main et essaie de prendre contact avec les autorités de la ville dans la perspective, dans l'avenir, d'une proposition de jumelage. »*

^x 20 octobre 2022 – « *Sur un plan sportif, c'est très beau, c'est un beau projet, mais la réalité des Jeux Olympiques, je n'apprends rien à personne, est loin de l'idéal olympique. L'Arabie Saoudite va accueillir les Jeux Olympiques d'hiver avec une neige à 100% artificielle, alors qu'il y a déjà un goût de sang, suite à la condamnation à mort de Saoudiens qui ont voulu protester contre leur expulsion de terres vouées à ce projet. Le saviez-vous, le CIO qui accorde l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver est celui-là même qui accorde à la France l'organisation des Jeux Olympiques d'été. Ceux-ci en France ont déjà un coût écologique aberrant. Un des exemples les plus connus est la destruction d'une partie des jardins ouvriers d'Aubervilliers, stoppée en justice. Je ne vais pas m'étendre trop dessus, mais après les scandales écologiques, sociaux et financiers des Jeux Olympiques passés, je pense qu'il faut envoyer des messages pour cesser d'être complices de ces dérives, qu'il faut mettre cette machine sur « pause ».* »

^{xi} En octobre 2023, je demande à la mairie communication de la surface de bureaux vides à Montrouge et du nombre de personnes qu'on pourrait y loger si on les reconvertisait.

^{xii} 20 octobre 2022, à propos d'un « *coliving* » qui doit accueillir des jeunes travailleurs en face du boulevard périphérique – « *Je ne suis pas familier du coliving, mais cela m'a tout l'air d'être du « living », c'est-à-dire des personnes qui vivent sur place, peut-être, à moyen terme. Vous avez cité en début de séance des loyers de 850 à 950 € la chambre par mois. Ce sont donc de nouveaux habitants de Montrouge, qui pourraient rester là pendant visiblement assez longtemps. Le coliving est-il soumis à la loi SRU ?* »

^{xiii} 28 mars 2024, je vote pour le contrat de mixité sociale 2023-2025, sachant que la commune ne respecte pas l'obligation légale de 25% de logements sociaux – « *Nous en avons parlé, avec le problème des crèches, l'immobilier est hostile aux familles et une moitié de personnes vivent seules. Pour autant, j'ai l'impression que l'objectif devient de loger ces personnes qui vivent seules ou qui, suite à une séparation, doivent trouver à se loger. Il le faut, certes, mais il faut aussi loger les familles. Une demande de logement social peut prendre des années pour aboutir. Un enfant naît au bout de 9 mois, forcément, il est plus rapide de partir. Le niveau de tension indiqué page 10, de 18 demandes pour une attribution en 2022, est étonnant par rapport à 10 demandes pour une attribution à Paris 14e, dans les Hauts-de-Seine, 7 à Malakoff, 8 à Gentilly, etc. Nous sommes la lanterne rouge, non pas de la région, mais des environs en matière de logement social. On ne peut pas se satisfaire d'une progression – on voit très bien le tableau fourni, avec l'évolution du taux, année par année, on est passé de 21,1 % en 2014 à 21,87 % en 2022 – de l'ordre du dixième de pourcentage, voire moins, voire un peu plus certaines années. Il est très intéressant d'avoir un contrat de mixité sociale où l'État s'engage avec la commune et engage celle-ci à accomplir un certain nombre d'actions, c'est très parlant. Cependant, l'objectif officiel est de tendre vers le taux légal en 2028, ce qui est un peu mou. Tendre vers le taux légal, ce n'est pas vraiment l'atteindre. En tout cas, ce n'est pas ce qui est écrit dans le texte. Par ailleurs, en parlant de la lente progression : il s'agit de changer de braquet, en quelque sorte, de réussir à trouver des solutions pour produire plus de logement social. Un certain nombre de solutions sont fournies dans les documents que nous avons reçus pour préparer le Conseil. Il est question effectivement de transformer des bureaux en logements, bien que les bureaux en question ne soient pas identifiés.* »

^{xiv} En septembre 2020, je sollicite l'adjointe au maire déléguée à l'éducation, Marie Colavita, concernant l'impact de la pandémie et du protocole sanitaire, et lui relaie par mail et en réunion des préoccupations de citoyens concernés.

- Manque d'ATSEM à la maternelle Maurice Arnoux, inquiétudes sur la mise en œuvre du protocole Covid à l'école primaire Rabelais, induisant notamment des retards en cantine (par

ailleurs en sous-effectif) obligeant les CM2 à avaler leur repas à toute vitesse, et de gel hydroalcoolique suite à la suroccupation des lavabos. L'insuffisance de personnel rendu nécessaire par le protocole sanitaire fait craindre le « *suraccident* ».

- Demande de solution pour les parents de fratries scolarisées dans des écoles différentes et contraintes par les règles draconiennes d'accueil des enfants.

En décembre 2020, toujours dans un contexte de mal-être psychique d'une partie de la population confinée, je porte à l'attention de l'adjointe à la petite enfance, Claude Favra, l'intérêt d'entrer en contact avec le Club des Marâtres, association proposant des groupes de parole pour les belles-mères dans les familles recomposées.

En décembre 2020, je relaie auprès de l'adjointe à la santé, Stéphanie Bujon, des questions concernant l'aménagement des zones d'attente des tests de dépistage Covid-19 pour les personnels de santé et les patients. Elle me répond.

^{xv} 21 mars 2021 – Critères d'attribution des places en crèche de la commission d'attribution des places en EAJE (où le maire refuse systématiquement la présence de l'opposition) : « *Peut-être faudrait-il formaliser tout cela dans une doctrine un peu plus serrée et ceci sans vouloir en faire une machine entièrement à points. Je ne suis pas pour. C'est important, la subjectivité des personnes et leur capacité à apprécier ce qui sort des « clous ». On ne peut pas enfermer la vie dans des critères. Néanmoins, la commission gagnerait peut-être à formaliser un peu plus la doctrine, à pondérer les critères et à envisager la piste de l'anonymisation.* »

30 juin 2022, à propos des assistantes maternelles – « *Néanmoins, il manque à la ville des crèches avant tout. Un mode de garde ne doit pas être le pis-aller utilisé en raison d'un déficit de crèches. C'est une considération générale qui vous invite à travailler à la création de crèches supplémentaires à l'avenir.* » Du point de vue de la majorité, tel qu'exprimé par Claude Favra dans un courrier le 28 juillet 2022, la crèche n'est pas la panacée en termes de mode de garde et « *un nombre non négligeable de familles se désiste* » parce que la « *proposition municipale (...) ne convient pas* » à leur cas particulier.

^{xvi} En décembre 2023, j'invite le conseil municipal à s'emparer des conclusions du [rapport de la Ciivise](#). 12 décembre 2023 – « *Il faut aussi un encadrement et cela passe par la formation, et l'accès à la formation passe par la contractualisation, la titularisation des personnels périscolaire et leur inscription dans un parcours de montée en compétences. Les formations peuvent être notamment sur le repérage des violences sexuelles faites aux enfants. La Ciivise, commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants, préconise la formation de tous les professionnels en contact avec les enfants à la pratique du questionnement systématique. C'est la préconisation n°11 de son rapport du 17 novembre dernier. J'en profite pour évoquer la préconisation n°7, qui évoque la mise en place d'un rendez-vous de dépistage et de prévention à l'école primaire. La Ville doit songer à sa part de responsabilité dans l'effort national qu'il reste à mener.* » En réponse à un courrier à Claude Favra, la directrice de la petite enfance fait un point sur le dispositif de sensibilisation des personnels en la matière.

^{xvii} 20 octobre 2021 – « *Il me paraît important de ne pas gérer le problème réel du harcèlement sous l'angle de la détection, même si c'est vrai que l'on parle de vigilance, c'est toujours compliqué notamment parce que les victimes sont susceptibles de ne pas parler de ce problème. Mais il ne faut pas le gérer juste sous l'angle de la détection ou de l'aide aux victimes, mais créer aussi un environnement défavorable structurellement au harcèlement. (...) Par ailleurs, je profite de l'occasion pour vous conseiller la lecture du dossier reportage dans le numéro 100 du journal Fakir, intitulé La rentrée des claques, il traite des violences de toutes sortes envers les enfants au sein de l'Éducation nationale et par le corps enseignant. C'est une autre forme de harcèlement. Très récemment, dans*

l'actualité, nous avons eu le rapport Sauvé sur la pédocriminalité au sein d'une autre institution qui gère les enfants, l'Église, on peut passer assez vite en quelques phrases de quelque chose de douloureux, une blessure d'enfant, à quelque chose de carrément atroce. Pour traiter ce continuum de violences qui vont du simple harcèlement à la pédocriminalité, sachant que les enfants harcelés ou les enfants violents, on le sait, ne vivent pas toujours quelque chose de très « rose » chez eux par ailleurs, il est important d'instaurer un climat qui rende le harcèlement ou ce genre de dérapage intolérable, même si cela peut paraître relativement mineur. »

^{xviii} 30 mars 2023 – « *Suivez-vous la situation à la crèche Bambou sur la N20 ? On nous rapporte que deux accidents sont survenus ces dernières semaines. Quelle est la situation de la gestion actuelle de la crèche ?* » Le maire ne donne pas de réponse.

Le CM de décembre 2024 est l'occasion, à la lecture du rapport du délégataire, de découvrir l'existence de problèmes avec cette DSP, même s'il faut attendre la publication d'articles de presse écrite en février 2025 pour en saisir la gravité. Le groupe Montrouge Ecologique et Solidaire réclame alors, via deux tribunes et un vœu, l'abandon de la DSP et le passage en gestion directe de la crèche.

27 mars 2025 – « *La thèse que soutient la majorité pour expliquer les dysfonctionnements de cette crèche est (...) que les problèmes constatés à la crèche Bambou sont liés à la faillite d'une personne, désormais licenciée, et que l'enjeu pour la collectivité est de mieux détecter et prévenir le recrutement d'une personne à risque, de s'assurer d'une meilleure formation, d'un meilleur encadrement du personnel concerné, en passant par un nouveau contrat avec une entreprise délégataire. Nous soutenons la thèse que le mal est plus profond que la faillite d'un individu, que des causes systémiques ont contribué à ces maltraitements. Certaines de ces causes nous échappent, en tant que commune, tandis que d'autres relèvent de notre capacité d'action et de notre compétence en tant qu'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant. (...) En revanche, l'Etat a ouvert le secteur au marché privé et nous pouvons y faire quelque chose, parce que notre commune conserve le droit de ne pas recourir au privé. Depuis deux décennies, le secteur privé qui s'est développé fonctionne largement sur des stratégies de low cost, nécessaires pour extraire de nos enfants de la valeur pour les actionnaires. Cette stratégie repose sur la réduction des coûts de personnels et le non-remplacement des absences. Résultat, des loups entrent dans la bergerie, des profils délétères ; et des employées avec les meilleures intentions du monde, abandonnées, confrontées au manque de moyens, perdent pied. Les difficultés de recrutement réelles dans le secteur sont devenues le cache-sexe d'une volonté de ne pas payer à leur juste prix, au prix réel de la qualité, les berceaux des crèches. Un berceau avec Maison Bleue est à 7000€ par an, un berceau dans le public revient plutôt à 10000€.* » Le maire refuse de remettre en question le renouvellement de la DSP et l'appel d'offres qu'il a lancé.

^{xix} 22 septembre 2022, concernant les cantines – « *Ensuite, concernant la pérennisation d'un repas végétarien par semaine, je tiens à préciser que, si c'est une obligation de la loi Égalim, ce n'est pas un plafond et que nous pouvons tout à fait travailler pour aller plus loin. Nous le devrions, même, car les fondamentaux restent là : la consommation carnée est plus émettrice de gaz à effet de serre que la consommation non carnée.* »

^{xx} 20 octobre 2022 – Nous votons pour la rénovation de l'école et du gymnase Rabelais. Je souhaite que nous avancions plus vite sur la rénovation thermique des bâtiments communaux, tout en constatant un travail réel.

^{xxi} Le 25 février 2022, je sollicite mes collègues de l'opposition et le maire, l'adjointe aux solidarités, Charlotte Baelde, et l'adjoint aux relations européennes, Pascal Hureau : « *La solidarité avec les habitantes et habitants de l'Ukraine agressée s'impose à nous. Nous proposons que la Ville de Montrouge prenne sa part à l'effort de solidarité qui se manifeste en Europe. Nous vous proposons, monsieur le maire, de prendre contact avec la préfecture afin d'organiser cet effort, afin que les personnes affectées personnellement par l'invasion russe puissent trouver refuge et réconfort dans*

notre commune ; et nous sollicitons le soutien de tous les groupes du conseil municipal à cette initiative proactive. »

31 mars 2022 – « Avez-vous contacté SOHP ? Nous avons parmi nous un vice-président de SOHP, ex Montrouge Habitat. Est-il possible d'assigner temporairement certains logements sociaux à certaines familles ? Les Ukrainiens venus en France à l'instigation de leur famille s'entassent dans des logements qui étaient peut-être déjà exigus, pour des familles qui ne sont pas forcément très aisées. Et avez-vous contacté la plate-forme Airbnb qui, d'après ce que j'ai pu comprendre, a bénéficié de l'élan de générosité de certains internautes, afin qu'elle rende la pareille ailleurs qu'en Ukraine ? Ce sont quelques idées pour aider directement les réfugiés ukrainiens dans notre ville. Je pense que nous avons, nous, à l'échelle communale – c'est la seule qui nous intéresse ici –, des leviers pour aider indirectement les victimes de ce conflit. L'actualité nous l'a bien montré, ce sont nos leviers sur la question énergétique. Vous pourriez, par exemple, prendre un arrêté municipal pour demander l'extinction des panneaux lumineux et écrans commerciaux hors des horaires d'ouverture des commerces. Vous pourriez faire couper la lumière ici, dans cette salle, alors que nous bénéficions encore de la lumière du soleil. Bref, nous pourrions essayer de diminuer notre consommation énergétique dans cette ville de manière un peu plus active, couper le gaz, qui tue à plusieurs titres : à cause du réchauffement climatique et de la subvention qu'il représente pour les armées de Vladimir Poutine. »

22 septembre 2022 – « Le combat des Ukrainiens est aussi – on le comprend bien – un combat pour le climat. La Russie bombarde les Ukrainiens avec de l'argent qui vient de l'exploitation des énergies fossiles. Le dirigeant russe, qui subvertit avec cet argent les débats publics et les démocraties à travers le monde, pourrait ne pas rester au pouvoir s'il perd face aux Ukrainiens ou s'il perd la face face aux Ukrainiens. Ceux-ci se battent pour le climat, et le futur, on le sent bien, sera diamétralement différent selon le vainqueur de la guerre. Ils se battent pour le climat, ils se battent pour nous et nous avons le devoir de leur accorder une certaine tranquillité d'esprit en ce qui concerne le traitement de leurs concitoyens que les malheurs de l'invasion ont conduit jusqu'à nous. Une trentaine de familles actuellement logées dans l'hôtel Ibis se sont vu signifier de quitter l'hôtel d'ici la fin septembre. Il s'agit en majorité de femmes et d'enfants qui seront donc déscolarisés début octobre. Comme vous nous l'avez précisé en réunion AP3C, il y a un enfant ukrainien en crèche et une vingtaine d'enfants qui sont scolarisés. Je vous ai sollicité lors de cette réunion pour que notre Conseil municipal interpelle collectivement les services de l'État et vous nous avez fait comprendre que c'était à l'État de prendre ses responsabilités et qu'en creux, ce n'était pas notre rôle de faire beaucoup plus. (...) Par ailleurs, tout cela pose la question de l'hébergement d'urgence. Les hôtels, ce n'est pas une solution idéale ; c'est un pis-aller, une solution de facilité qu'a choisie l'État et dont il faut sortir, sachant que les occupants restent en moyenne deux ans et demi dans les hôtels. Pour reboucler avec les compétences de cette assemblée et dans le contexte de tension extrême du foncier et de l'immobilier en Ile-de-France, notamment entre la nécessité du logement social, la végétalisation, les aires d'accueil des voyageurs, etc., je nous engage collectivement à intégrer dans nos réflexions sur l'aménagement de notre commune les questions d'hébergement d'urgence. (...) Pour information, j'ai eu un écho selon lequel les familles qui hébergeaient les Ukrainiens commençaient à fatiguer, parce que c'est une période assez longue : six mois. Ces personnes-là non plus ne pourront pas rester éternellement dans ces hébergements et cherchent d'autres solutions. »

22 juin 2023 – « Je voudrais revenir sur le sujet de l'Ukraine, faire un peu le bilan de ce qui a été fait l'année dernière avec une séquence qui s'est terminée sur un semi-fiasco. Il y a eu l'accueil des enfants et des familles. Il y a eu l'ouverture de Villelouvre aux enfants. C'est très bien. L'encadrement public de la charité privée a fini un peu en « eau de boudin ». On a déçu la générosité des habitants, nous en

avons parlé ici. Les problèmes logistiques et l'incident du garage municipal expliquent en partie ce bilan. Ce n'est pas très glorieux. J'aimerais que la commune essaie de repartir sur une autre initiative permettant de sauver un peu la face. Il faut restaurer la dignité municipale, suite à cet incident. »

^{xxii} 10 décembre 2020 - « *M. PASTEAU intervient au nom de son groupe sur le volet investissement. Il rappelle que le Département avait financièrement participé au projet des allées Jean Jaurès qu'il ne considère pas comme un bon projet ce qui amène à exprimer des doutes sur le projet Péri/Gautier. Il considère qu'il n'est pas de la compétence du Département d'embellir un quartier pour faire grimper les prix du foncier et qu'il devrait se concentrer sur ses vraies compétences telle l'aide sociale à l'enfance. Il regrette que tant le Département que la Ville semblent se concentrer sur l'attractivité économique afin de faire monter les prix du foncier au risque de faire partir les locataires les moins argentés et de rater le coche de la lutte contre les conséquences des canicules longues qui vont venir dans les décennies à venir. Il s'interroge sur la part des mobilités douces dans le projet qui ne doivent pas s'additionner aux voitures mais les remplacer en grande partie. Une circulation apaisée favorisera les commerces. Il note que ce ne sont toujours pas les quartiers périphériques qui sont concernés. Le groupe votera donc contre ce contrat. »*

^{xxiii} 23 septembre 2021 – « *Il me semble, de manière classique, quand on veut rénover un quartier avec des HLM – et ce quartier en a besoin, le bâti est dégradé, ce sont des bâtiments anciens –, qu'une certaine peur s'installe parmi les résidents. On sait ce que l'on perd mais pas ce que l'on gagne. Le texte mentionne de bien définir les principes d'aménagement au bénéfice des différents publics futurs du site. La question se pose, les publics présents qui occupent notamment les HLM, 1 001 Vies, Montrouge Habitat, SOHP, seront-ils les publics futurs, ou seront-ils « grands remplacés » par des publics plus aisés traversant le périphérique ? C'est un peu le flux classique du 14e à Montrouge. Pour nous, il faut vraiment faire un pacte avec les gens du quartier, pour leur dire que l'on ne va pas seulement toucher un quartier, puisque ces décisions vont impacter le quartier pendant des décennies. Ce sont aussi des habitants que l'on va accompagner sur le long terme et qui ne seront pas chassés par la gentrification, l'attractivité immobilière qui les empêchera de rester là où ils vivent depuis des décennies. »*

12 décembre 2023 – « *C'est un périmètre dans lequel se trouvent de nombreux logements sociaux. Il n'y a pas que cela, mais il y a quand même beaucoup de logements sociaux, SOHP, 1001 Vies Habitat. Pouvez-vous, ce soir, vous engager à défendre une position dans la supervision, la gestion de ce projet, qui évitera aux habitants du quartier, qui ont grandi dans le quartier, qui y ont construit leur vie et leurs amitiés, leurs repères, d'en partir ? »*

^{xxiv} 3 juin 2021 – « *Accorder une délégation de service public de 12 ans pour mettre des écrans rétroéclairés, c'est accorder un droit de polluer durant les deux mandatures qui vont vous succéder. C'est juste inentendable, en 2021. Je demande que les critères environnementaux stricts soient pris en compte lors de l'attribution de la DSP [délégation de service public], menant à l'exclusion des écrans publicitaires, que soit aussi surveillé l'impact du mobilier urbain d'affichage sur la mobilité sur les trottoirs. Nous sommes dans une ville avec des trottoirs de taille limitée. Les personnes à mobilité réduite et les poussettes doivent déjà esquiver les déchets divers, nos fameuses toilettes abandonnées, les plus belles de la région parisienne, les travaux. »*

^{xxv} 16 décembre 2021 – « *Ce projet de convention débute par le mot « e-commerce », qui évoque Amazon, la plateforme logistique. Il suffit à évoquer une direction opposée au respect de l'accord de Paris, c'est une direction polluante vers laquelle cette délibération se propose d'entraîner la commune, au prétexte du progrès. Le e-commerce est du commerce plus efficace et rentable à certains égards, mais qui fait aussi courir au territoire un risque d'appauvrissement, le revenu partant ailleurs, et qui*

pose des questions écologiques. On trouve dans le document quelques affirmations surprenantes à ce sujet : la logistique serait « un outil de transition écologique ». On connaît l'impact du consumérisme sur le dérèglement climatique, l'épuisement des matières premières, l'artificialisation des sols, l'omniprésence du plastique dans l'environnement, avec le démantèlement du service public de la Poste, la mise en circulation de nombreux véhicules privés dédiés à ce e-commerce. La logistique serait aussi « une activité productive », alors que plusieurs études, dont le rapport de Kavala Capita de novembre 2020, montrent que le e-commerce, dont la logistique urbaine est un maillon indispensable, détruit plus d'emplois qu'il n'en crée. Et quels emplois ! Des travailleurs indépendants, exploités via des algorithmes. Ce que le e-commerce détruit, ce sont ces emplois directs, ainsi que des emplois indirects. (...) Je ne condamne pas le e-commerce en général. Je condamne le e-commerce sans entrave, sans mesure et sans réflexion, qui vient de manière évidente contrevenir à l'idée même de mobilité durable. » le reste p.30 du [CR](#).

Le 15 décembre 2022, à propos d'un vœu contre les dark stores et dark kitchens – « Vous vous apprêtez, peut-être sans bien réaliser votre geste, à voter pour un vœu appelant à fixer une limite à l'e-commerce. Je ne vous retournerai pas le qualificatif de « ringard » dont vous m'aviez affublé, lorsque j'avais remis en question l'e-commerce sans entrave lors d'une précédente délibération sur un projet de logistique urbaine. »

^{xxvi} *15 décembre 2022 – « Pour certains travailleurs, la perte du repos dominical continue à être synonyme du recul de leur qualité de vie, notamment affective et familiale. Oui, c'est légal, mais ce n'est pas obligatoire, et c'est pour cela que nous délibérons. Montrouge a la capacité de s'y opposer ou de ne pas accepter ces demandes de dérogation fixées au maximum légal : douze dimanches sans pouvoir passer du temps avec ses jeunes enfants, sans son père ou sa mère, sans pouvoir participer à une activité de clubs sportifs, etc., c'est trop. On devrait avoir des scrupules à imposer ce genre de choses dans les foyers. »*

^{xxvii} *30 juin 2022 – « Mon intervention (...) porte (...) sur la situation du rooftop qui occupe le toit du Beffroi, la Canopée. Les habitants du quartier sont d'autant plus offensés qu'ils ont l'impression d'avoir été trompés, parce qu'il y a une différence entre la communication que vous faites sur Montrouge Mag', axée sur le toit végétal, la culture, les sculptures, le caractère familial, les saveurs du restaurant, et la réalité d'une boîte de nuit à ciel ouvert, d'un lieu interdit aux enfants en soirée et aux moins aisés en général, vu les tarifs. À ce titre, il y a une forme d'indécence, dans le contexte de la crise sanitaire, sociale, environnementale, dans la façon dont ce commerce aux tarifs exclusifs empêche de dormir les travailleurs, notamment ceux des quartiers populaires qu'il surplombe. Le problème principal est donc le bruit. Une pétition des habitants des rues Gutenberg, Colonel Dion, Émile Boutroux et de l'avenue de la République est en train de circuler. Une lettre du collectif « droit au sommeil Montrouge » devrait vous parvenir. Nous vous invitons à consulter les Montrougiens sur le sujet, à ouvrir un débat public et à dialoguer de façon constructive avec les habitants concernés, quitte à négocier rapidement la révision du cahier des charges de la Canopée, en lien avec la SOGEB. »*

^{xxviii} *30 juin 2022 – « Les orientations présentées souffrent d'un réel manque d'ambition. (...) Dernière remarque sur le PLUI, il est fait référence à plusieurs reprises au PCAET. Or, celui-ci est également très insuffisant. Comme l'a souligné la mission régionale d'autorité environnementale, dont l'avis est annexé au dossier de PCAET, la contribution des actions mise en avant dans le PCAET aux objectifs n'est pas établie. C'était également l'avis d'un groupe de travail qui a réuni plusieurs associations au début de l'année. Renvoyer l'ambition climatique au PCAET montre bien qu'il n'y a pas d'ambition réelle, hormis sur l'hydrogène et quelques actions. »*

20 octobre 2022 – « *Nous ne pouvons qu'exprimer notre inquiétude au sujet du sort réservé aux espaces verts de la Ville de Montrouge par le PLU modifié.* »

^{xxix} 23 septembre 2021 – « *Il faut clairement encadrer le métier de promoteur sur notre ville, d'autant plus que le changement climatique est là. Je vais dire des banalités, mais on ne peut plus laisser des promoteurs, des aménageurs ne pas tenir compte des impératifs d'atténuation des conséquences du réchauffement climatique et des épisodes climatiques extrêmes qui peuvent survenir. Il faut bien sûr aussi tenir compte de nos obligations à Montrouge pour arriver un jour à atteindre le taux légal de logements sociaux. Comme le soulignait mon collègue M. TIMOTEO, nous sommes dans une ville très dense et avec un nombre d'espaces verts restreint. À ce titre, il faut vraiment que cette charte incorpore toutes ces contraintes.* »

^{xxx} 15 décembre 2022 – « *Vous m'aviez indiqué de contacter le CCAS, je l'avais fait, celui-ci n'avait dit ni oui, ni non, il n'avait rien répondu. Je ne vois pas pourquoi les sollicitations des Montrougiens en général seraient traitées bien différemment. Je m'inquiète de la pente sur laquelle se trouve le CCAS sur ce mandat.* »

^{xxxi} Au conseil du 3 juillet 2020, je me présente pour être délégué au comité syndical du Sipperec, afin que la ville dispose d'un représentant vigilant pour une réalisation dans de bonnes conditions du projet de réseau de chaleur commun avec Malakoff. Très logiquement, la majorité confie le rôle à un de ses membres, mais les réflexions du maire sont révélatrices d'une conception à courte vue inquiétante : « *le vrai problème est le modèle économique du système, les prix du gaz et du pétrole ayant bien baissé* ».

3 juin 2021 – « *Vous m'aviez dit que le gaz n'était pas cher et que cela justifiait de ne pas se lancer avec trop de hâte dans la géothermie, que cela pouvait peut-être remettre en cause sa viabilité, et, depuis, le prix du gaz augmente, la facture des Montrougiens s'alourdit. C'est une hausse qui semble structurellement amenée à se poursuivre, avec la substitution du charbon par du gaz dans de nombreux pays. Il y a une transition énergétique qu'il nous faut tous mener. Allez-vous vraiment lancer l'investissement sur une centrale géothermique afin de lutter contre la précarité énergétique des Montrougiens ? D'autant plus que le plan est là. Les études sont là, tout est fait. Je ne comprends pas ce qui bloque. C'est vraiment dommage, car il y a une évidente convergence d'intérêts géographique avec Malakoff sur le sujet. (...) Tout semble prêt, sauf la volonté politique* ».

En septembre et en octobre 2021, je sollicite les services afin d'obtenir communication de l'étude de faisabilité du réseau de chaleur géothermique. Je ne reçois pas de réponse.

20 octobre 2021 – « *En factorisant les différences d'intensité carbone du gaz et du fuel, ce sont 20 000 tonnes [d'équivalent CO₂] qui vont être émises, alors qu'elles auraient pu ne pas l'être.* » [en raison du retard pris à cause de l'inaction du maire sur le dossier en un an]

16 décembre 2021 – Je tance le maire qui a choisi de ne pas signer comme prévu les statuts de la société publique locale destinée à gérer le projet géothermique. P. 56 du [CR](#). « *J'ai cru comprendre que vous ne désiriez pas de travaux les années d'élection, cela éviterait d'irriter les gens. Cependant, il n'y a pas d'année blanche dans la lutte contre le réchauffement climatique. Les électeurs vous sauront gré de privilégier leur survie. C'est ce dont il s'agit, lorsque nous vivons, comme nous tous, au milieu de plus qu'un îlot, d'un archipel de chaleur urbaine, la cinquième ville la plus dense de France. Nous vous invitons à solliciter le SIPPAREC pour qu'il fasse jouer la clause des statuts de la SPL qui prévoit que notre commune puisse lui acheter des actions.* » Le maire s'y refuse.

30 juin 2022 – « *Fin 2021, le Conseil municipal vous mandate pour signer avec ses partenaires les statuts d'une SPL. En décembre, vous annoncez annuler la participation de Montrouge au projet. Depuis, Malakoff travaille avec le SIPPAREC et Châtillon pour continuer sur le projet sans Montrouge, mais en laissant la porte ouverte à notre commune. Vous leur faites obstruction active en déposant auprès du préfet ce recours contre leur demande d'autorisation de recherche de gîte géothermique au Dogger. (...) Ce recours, qui est susceptible de retarder le projet pendant plusieurs années, est climaticide. Nous vous conjurons de le retirer.* »

22 septembre 2022 – « *Vous persistez dans la décision d'aller de l'avant avec un projet alternatif à celui du SIPPAREC, malgré les garanties de sérieux que celui-ci apporte. (...) Si un projet montrougien émerge et s'il recueille toutes les autorisations nécessaires, ma conclusion reste la même que lors du dernier Conseil : on en parlera encore au futur dans cinq ou dix ans.* »

15 décembre 2022 – « *Nous sommes toujours au milieu de l'océan et nulle terre n'est en vue sur le dossier du réseau de chaleur géothermique dont l'abandon n'est pas mentionné dans le document, parce que c'est un recul ou une récession, quelque part, et non pas un développement. Quand arrivera l'étude de faisabilité et avez-vous tenté de reprendre langue avec le SIPPAREC et Malakoff sur le sujet ?* »

28 mars 2024 – « *En AP3C, vous nous avez dit que le projet était de creuser le puits d'ici la fin du mandat, de commencer à délivrer de la chaleur aux usagers en 2027-2028. Le projet de Malakoff démarrera en 2026. Les deux villes auraient pu avancer plus vite ensemble si Montrouge n'avait pas traîné des pieds, si Montrouge avait joué le jeu. C'est picrocholin, mais c'est aussi l'émission de dizaines de milliers de tonnes d'équivalent CO2 qui aurait pu être évitée.* »

16 octobre 2024 – « *On lit dans la presse que le Fonds Chaleur renouvelable de l'Ademe devrait fortement baisser. Si cela se concrétise, anticipez-vous un impact sur le montage financier de l'opération de géothermie ? Cela est-il susceptible de faire capoter ce projet important ?* »

27 mars 2025 – « *Le document consacré au planning est, lui, littéralement une page blanche. Pendant ce temps, le projet de Malakoff, que vous avez choisi d'abandonner, est en train de sortir de terre, et le réseau de chaleur doit y entrer en fonctionnement l'année prochaine. Je vous pose la question, c'est donc la question à 23000 tonnes de GES par an, combien d'années avant la mise en service du réseau de Montrouge Energie Renouvelable ? Le plus tôt sera le mieux.* »

^{xxxii} 12 décembre 2023 – « *Le parc Schuman est une pièce de plus dans une stratégie de valorisation immobilière de la ville. Faisons venir les plus riches – je caricature, mais pas tellement –, avec un restaurant de standing dans une zone largement fournie en matière de restaurants. À la place, pourquoi ne pas réfléchir à valoriser la qualité de vie de tous et de la biodiversité dont nous dépendons ? Pourquoi persister avec ce projet de restaurant ? Est-ce qu'on ne pourrait pas avoir davantage d'espaces verts ? Ensuite, les buissons, pas plus que les arbres, ne sont du mobilier urbain. À cet égard, rejoignons la position exprimée dans la pétition du collectif CAPAJ – plusieurs milliers de signataires à ce jour. Concernant le danger d'une coupe rase des végétaux existants, on pourrait les remplacer par d'autres. À ce compte, nous perdons la biodiversité présente. Il nous paraît impératif, avant de procéder à la destruction de cet espace vert, d'effectuer un recensement des espèces présentes.* »

^{xxxiii} Au conseil du 16 octobre 2020, je questionne les choix faits pour la requalification du quartier Péri-Ginoux-Gautier, arguant qu'il faut faire davantage en ce qui concerne la désimperméabilisation de ces rues très minérales. Le dallage semble au maire nécessaire aux animations, ce à quoi je rétorque qu'il faut réfléchir à changer notre façon de faire des animations.

En juin 2024, je suis le dossier de la dévégétalisation de l'aire de jeu de la crèche rue Gambette, située sur le toit d'un immeuble. Dans ce cas, ma position personnelle est d'arbitrer pour la fonction d'accueil tout en limitant autant que possible la destruction des végétaux.

En décembre 2024, je visite, à l'invitation du conseiller délégué à la qualité et à la performance des bâtiments communaux, Thomas Briet, le chantier de la rénovation de l'école Rabelais. Il m'explique la raison du retard dans la livraison du projet, lié à l'activité d'un sous-traitant d'un des prestataires retenus.

^{xxxiv} Au conseil du 10 décembre 2020, je propose que les membres du conseil se forment au sujet du climat et je propose une mise en relation avec l'association « La Fresque du Climat ». En octobre 2021, je propose encore à la majorité d'organiser des formations « La Fresque du Climat » pour les conseillers (« le Mandat du Climat »), ainsi que pour les enfants de la ville (« la Rentrée Climat Junior »). La majorité ne suit pas ces conseils.

En novembre 2023, je participe à la « [journée de l'adaptation](#) », moment de réflexion collective de la municipalité autour de l'adaptation. Hélas, la municipalité ne met pas en œuvre les idées développées lors de ces ateliers, à commencer par la création d'un « conseil de l'adaptation ».

En juillet 2022, je demande communication du plan canicule évoqué précédemment en conseil. Cependant, il n'est pas à l'époque formalisé dans un document.

22 juin 2023 – « *Comment s'articule ce dispositif par rapport au service d'assistance aux personnes vulnérables du dispositif communal dit « plan canicule » ? Cet été, on ne peut pas prédire quelle sera la météo, la canicule n'est pas certaine, elle est probable. J'ajoute que l'événement climatique extrême que constituerait une canicule longue, avec un pic thermique élevé, n'est plus impossible, mais juste improbable. Je ne sais pas si la ville est prête, j'en viens à cette dernière remarque, notamment sur ce point, je vous relance sur le sujet du plan communal de sauvegarde que j'avais évoqué auprès de vous il y a un an, pour savoir si vous avez pu avancer sur un dispositif permettant à la Ville d'être équipée en cas de canicule très forte et très longue, susceptible de perturber les chaînes logistiques, de provoquer des malaises en masse. »*

^{xxxv} Je réclame la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse (loi Sas) et la prise en compte de certains impensés comme le coût carbone des opérations de BTP, ou celui de la dette municipale (Montrouge emprunte au [Crédit Agricole](#) pour investir, par exemple) dans le budget vert. Je propose des pistes d'amélioration du rapport de développement durable afin d'en faire un outil de pilotage avec des indicateurs pérennes.

En décembre 2021, je propose à l'adjointe en charge de la transition écologique, Gwenola Rabier, d'adopter le principe des 10 mesures pour l'atténuation du dérèglement climatique concoctées par l'association Montrouge écologique et solidaire, y compris la réalisation d'un bilan gaz à effets de serre. Je lui propose également d'approuver la Charte Trame Verte & Bleue des plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine ainsi que le Contrat Eau, Trame Verte & Bleue, Climat 2020-2024, dispositif porté par l'association Espaces. Sans succès faute de temps, répond Gwenola Rabier.

^{xxxvi} 20 octobre 2022 – « *À la lecture des éléments que j'ai trouvés dans le rapport et sa synthèse, je n'avais pas vu beaucoup de développement durable. J'avais vu une animation développement durable avec des goodies, mais ce n'est pas vraiment un changement structurel des comportements économiques. J'ai remarqué que la réunion de la commission des marchés du 2 décembre 2021, en page 31 du rapport, n'a pas abordé les questions écologiques. Cela pourrait être intéressant, dans de futures commissions, d'aborder ces sujets. Par ailleurs, j'aimerais savoir où nous en sommes du*

gaspillage alimentaire et du recyclage des déchets. (...) Nous proposons que les services municipaux étudient un système de consigne municipale susceptible d'intéresser les traiteurs et restaurateurs du marché et de l'ensemble de la commune. La prochaine réunion de la commission des marchés pourrait être l'occasion d'en discuter avec les commerçants, d'avancer cette idée et d'écouter leurs réactions. »

18 octobre 2023 – « *Où en est-on du gaspillage alimentaire plusieurs fois évoqué avec Biocycle ? (...) Où en est-on de la réflexion sur la récupération de biodéchets qui semble nécessiter beaucoup de temps ? (...) Là aussi, nous pourrions avoir des indicateurs d'upcycle avec les quantités de carton, de bois et de polystyrène ainsi que de biodéchets et des informations sur leur utilisation. En ce qui concerne l'évolution de la DSP en général et des marchés forains, une remarque récurrente qui a déjà été faite d'autres années est le besoin de satisfaire toute la sociologie. Les marchés ne doivent pas être réservés aux personnes aisées. J'ai ma référence qui est le marché que je fréquente et de moins en moins pour cause de cherté qui est Victor Hugo. D'ailleurs, les places aussi sont chères puisque les demandes des marchands sont refusées. C'est un marché de standing. Ne pourrait-il pas y avoir un intérêt pour la Ville et ses habitants de positionner davantage de marchands ou même un marché entier sur un segment moins aisé ? Pourquoi pas sur les emplacements volants qui offrent sans doute plus de souplesse ? Par exemple, si c'était à terme sur le marché Jules Ferry, ce serait idéalement positionné à côté de l'agence France Services à côté du club Jules Ferry proposé par mon collègue Bouchez. »*

^{xxxvii} 21 mars 2021 – « *La fleur est trompeuse, tout peut être vert, mais derrière, tout peut être gris. On pourrait avoir une ville toute verte, mais avec un bilan carbone désastreux, avec des fleurs transportées en camions de l'autre bout du monde, avec des prestataires, des partenaires qui sont eux-mêmes grands producteurs de gaz à effet de serre. Il me paraît important d'intégrer des critères environnementaux systématiquement dans les appels d'offre. (...) Par ailleurs, la philosophie présentée par Mme Rabier, la philosophie de verdissement de la ville est intéressante, mais ne me semble pas appropriée par rapport à ce qu'est la nature elle-même. C'est une vision utilitariste de la nature où, pour être accepté, le beau doit être utile, alors que le beau et l'utile sont parfois incompatibles. Il faut accepter de ne pas pouvoir transformer la ville en « Disneyland vert », je caricature, bien sûr. J'entends tous les efforts qui sont faits et qui sont appréciable par rapport à rien du tout. De ce point de vue, nous avançons dans une direction, mais je ne pense pas que cela soit entièrement suffisant, et je crois que c'est trompeur par rapport aux véritables enjeux du dérèglement climatique. Verdir la ville permettra, avec la désartificialisation, de limiter le fameux effet d'îlot de chaleur urbain, cela permettra de rendre la ville plus supportable lors des prochaines canicules pénibles qui nous attendent. Mais ce n'est pas cela qui fera que Montrouge tiendra son rôle, son rang dans la lutte pour préserver la biodiversité et lutter contre le dérèglement climatique. »*

^{xxxviii} En avril 2021, je relaie une réclamation concernant la pollution lumineuse nocturne du jardin d'une résidence, auprès du président du bailleur Montrouge Habitat (devenu depuis SOHP), Thierry Virol, qui m'informe de la tenue à venir de travaux.

^{xxxix} 28 septembre 2023, à l'occasion du passage au référentiel comptable et budgétaire M27 – « *Notre groupe va voter pour cette délibération, mais je vous propose de faire un pas de côté pendant quelques minutes, en lien avec cette délibération, pour adopter un regard critique sur les outils de comptabilité et de planification financière. Je paraphrase le chercheur Alexandre Rambaud : « La comptabilité, c'est la construction pragmatique du chiffre, ce n'est pas quelque chose d'objectif ». En témoignent les mesures variables des amortissements, dont il est question dans la délibération suivante. La modification du droit comptable, droit dur qui s'impose à tous, est un levier social et environnemental. On sait qu'historiquement, ce sont des cabinets d'audit privés qui ont permis la standardisation des normes comptables. Un exemple : l'adoption par l'UE des normes de l'IASB, donc*

la comptabilité du groupe privé, lors du lancement de l'euro. Donc soyons conscients que cette comptabilité mesure le coût et le bénéfice d'une ligne sans intégrer la dette sociale ni la dette environnementale associées dans les faits à l'opération. J'espère donc que la comptabilité continuera d'évoluer pour prendre en compte les neuf limites planétaires dont six sont déjà dépassées. J'en profite pour renvoyer l'assemblée publique au site notreenvironnement.gouv.fr pour une explication de ce concept scientifique des limites planétaires, dont le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, etc., qui devrait être notre étoile polaire à chacune de nos délibérations. »

12 décembre 2023 – « *Sur le budget vert, j'ai une proposition et j'aimerais savoir ce que vous en pensez : celle d'inclure dans le périmètre les budgets annexes et les contrats de délégation. Quitte à ajouter votre pierre à la méthode choisie, celle d'IACE, je refais une proposition des années précédentes : apporter une lecture environnementale aux emprunts contractés auprès des institutions bancaires, toutes n'ayant pas le même passif.* » [Reclaim Finance](#) a notamment épinglé le Crédit Agricole, dont le siège social se situe à Montrouge.

^{xl} Au conseil du 3 juillet 2020, je propose d'étendre aux vélos sans assistance électrique la subvention prévue pour les VAE. Le maire refuse.

A plusieurs reprises, je signale à l'adjoint en charge de la voirie, Paul André Mouly, des éléments requérant l'attention des services : risques d'accident, gênes pour la circulation, etc. Il se montre réactif.

3 juin 2021 – « *En ce moment, nous avons un boom du scooter, des accidents. À titre personnel, je connais plusieurs personnes qui ont été fauchées par des scooters. Je pense que c'est dû notamment au développement des plates-formes de livraison, qui utilisent massivement les scooters plutôt que les vélos, les livreurs étant par ailleurs exploités par l'algorithme, obligés de se presser aux dépens de la sécurité routière. Un enjeu actuel n'a pas été suffisamment vite pris en compte, de permettre la mise en place d'équipements à destination des piétons et des cyclistes, pour un partage de l'espace par tous, un double sens cyclable rendu possible par une limitation à 30 km/h, la sécurisation des carrefours, avec des carrefours hollandais, comme cela peut être le cas Place de la Catalogne à Paris.* »

^{xli} Au conseil du 16 octobre 2020, je propose que les personnes en situation de handicap puissent disposer d'un accès de droit aux comités de quartier.

22 juin 2023, j'associe ma signature et celle de notre groupe à la proposition d'Antoine Bouchez de reprendre un vœu émis par le conseil municipal de Châtillon concernant l'accessibilité de la station Châtillon-Montrouge. Le vœu est adopté en conseil. – « *Juste pour donner un tout petit peu de contexte, tel que j'ai pu le comprendre. On parle de la passerelle qui surplombera les voies et l'ensemble de cette gare. Cette passerelle, d'après ce que nous avons compris, c'est un point important, n'est pas accessible. Il y aura un escalator, un escalier, mais pas d'ascenseur pour les personnes qui ont besoin, pour diverses raisons, d'en utiliser un. En 2023, pour un équipement neuf, c'est assez étonnant.* »

^{xlii} 31 mars 2022 – Le vœu du groupe Montrouge en commun dépose un vœu pour une meilleure régulation de la vitesse et du bruit sur la RD920. « *Je ne peux que m'associer à ce vœu. Passant quotidiennement sur cet axe, je sais par ailleurs que nous sommes plusieurs à ce Conseil soit à passer au quotidien sur la RD 920, ou à y demeurer. J'ai des témoignages moi aussi de riverains qui sont obligés de vivre cloîtrés, car le bruit est absolument intolérable. Je ne peux pas, souvent, entendre une conversation en me promenant sur cet axe. Il n'est pas rare que nous sursautions lorsqu'un deux-roues motorisé fait une petite pointe de vitesse.* »

^{xliii} 21 mars 2021, à propos de la zone à faibles émissions de la métropole du Grand Paris – « *La ZFE est un outil parmi d'autres, qui doit s'inscrire dans un continuum de mesures dont la Mairie doit prendre sa part. Cela veut dire intégrer la ZFE dans un ensemble de mesures pour promouvoir le vélo (...) et les mobilités douces en général, les transports en commun. Il ne faut pas oublier que la ZFE est surtout le moyen de renouveler le parc ancien par le parc neuf et de changer les petites berlines, économes mais polluantes d'hier, pour des beaux 4x4 électriques. Il faut se méfier de l'effet « c'est bon pour l'écologie, c'est bon pour la planète ». La ZFE est effectivement une mesure intéressante, et que nous appelons de nos vœux, nous souhaitons pouvoir respirer un air plus pur à l'avenir grâce à cela, mais il ne faut pas s'en contenter et aller plus loin au niveau de la municipalité, nous en avons les moyens. Je suis intervenu sur le sujet en proposant une zone à trafic limité. »*

16 octobre 2024, concernant le plan des mobilités en Île-de-France – « *La première chose à faire pour optimiser les transports est de parler d'autre chose que des transports. On parle du logement, du lieu de travail, car le transport est un outil d'émancipation qui permet de trouver une seconde chance ailleurs, mais c'est ce qui permet, pour le bien et le mal, d'éloigner le logement du lieu de travail, ce qui crée les conditions d'une hiérarchisation extrême des territoires. Le texte en parle et propose l'ambition de mieux répartir les emplois, mais semble purement incantatoire à ce sujet, évoquant le polycentrisme et sans proposer de chemin pour y parvenir. Est-il sain que l'Île-de-France continue de croître ? (...) Dans les transports, l'offre crée la demande. La réflexion doit donc porter sur les besoins que l'on veut créer, sinon on se retrouve en tant qu'acteurs politiques à relayer d'autres besoins, ceux des industriels du BTP, qui n'ont aucun état d'âme à ravager les terres agricoles ou des espaces naturels pour y mettre des gares ou des autoroutes inutiles. L'organisation des transports est une tâche perdue d'avance si on ne se rend pas compte que c'est un jeu où on peut perdre autant que gagner si on s'intéresse à la croissance du transport plus qu'à sa qualité. Beaucoup de transports sont inutiles et imposés. Les gens devraient pouvoir vivre plus près de leur lieu de travail ou travailler plus près de leur domicile. Il y a une compétition et une hiérarchie des territoires qui est un fait, une compétition de tous contre tous. C'est un sujet pour Montrouge, lieu où on vient pour travailler. En sont témoins tous ceux qui fréquentent le métro le matin ou le soir. (...) Le trafic des voitures individuelles sur les routes ne diminuera pas si on ne diminue pas la capacité des routes qui leur sont ouvertes. À Montrouge, il faut faire le projet d'une ville sans voiture, et ce texte, pour la région, ne va pas assez loin. (...) Je suis pour les zones à trafic limité. »*

version du 23 avril 2025 – merci à Astrid, Etienne et Brice pour la relecture